

S'INSCRIRE au DIU CESAM ou MODULE(S) ISOLE(S) à SORBONNE UNIVERSITE

Au préalable, il est indispensable d'avoir déterminé **votre catégorie d'inscription**, voir
« Définir son statut »

**Formation Initiale (FI), Formation Continue Individuelle (FCI) et Formation Continue
Employeur (FCE).**

Attention, les DIU ne sont pas éligibles à la bourse ni au compte de formation (CPF)
**Les catégories FCE doivent procéder à une demande de prise en charge auprès de la
formation continue et s'inscrire administrativement. Les deux démarches sont
obligatoires.**

La CVEC – **FI UNIQUEMENT**

ATTENTION! DEPUIS LA RENTREE 2018 :

Avant de pouvoir vous inscrire à la faculté de médecine, en formation initiale, **vous devez vous acquitter auprès du CROUS de Paris de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 92€.** (les inscriptions en formation continue ne sont pas concernées par la CVEC).

Vous devez vous connecter au site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>, déclarer votre ville d'étude et payer en ligne la contribution (1 seul paiement par année). Une attestation vous sera automatiquement délivrée suite au paiement. **Vous devrez la conserver et la transmettre à votre scolarité en même temps que votre dossier d'inscription ou de réinscription.**

Ce document est obligatoire, aucune inscription ne sera possible sans sa présentation.

L'inscription est finalisée après validation du dossier (paiement inclus) par le Département du CESAM. Un certificat de scolarité et une carte d'étudiant vous seront ensuite envoyés par voie postale. Une fois inscrit, vous aurez accès à votre espace numérique étudiant (ENT).

Première connexion à l'aide de votre identifiant (numéro de dossier) et du mot de passe reçu par mail : <https://auth.upmc.fr/login?service=https://mon.upmc.fr/uPortal/Login>

Annulation d'inscription : seules les demandes d'annulation d'inscription administrative, exprimées avant le début des enseignements, peuvent faire l'objet d'un remboursement des droits. La demande de remboursement est à formuler par écrit : medecine-dfs-cesam@sorbonne-universite.fr

- **Phase 1 : Ecandidature**

- Vous devez dans un premier temps créer un dossier dans e-candidat <https://candidature.sorbonne-universite.fr>

Dernière inscription en 2019-20 : utilisation de ses identifiants

Dernière inscription avant 2019-20 : Créer un compte

Etudiant(e) jamais inscrit(e) à Sorbonne Université : Créer un compte

Choisir:

- DIU CESAM 1X022X, si vous êtes **diplômant** seul ou avec un ou plusieurs autres modules isolés
- DU CESAM MODULE ISOLE 1X023X, si vous êtes **NON diplômant** avec uniquement un ou plusieurs modules isolés

Le compte doit être complété avec tous les diplômes obtenus.

La demande d'inscription doit être validée par la scolarité puis confirmée par vous-même pour accéder à l'inscription en ligne, phase 2.

Les étudiants internes qui s'inscrivent en DU pourront s'inscrire en ligne dans deux diplômes :

L'inscription au diplôme d'Etat ou national est toujours l'inscription principale à Sorbonne université

- **Phase 2 : Inscription en ligne**

La procédure d'inscription administrative est dématérialisée, une fois en ligne, vous devez compléter le formulaire d'inscription et joindre les pièces justificatives demandées sur la plateforme PJWEB.

Vous devrez néanmoins nous faire parvenir par courrier une enveloppe timbrée, libellée à vos nom, prénom et adresse postale + 1 chèque du montant total de votre inscription : droits universitaires (sauf si payés en ligne) et pédagogiques.

Le nom et prénom de l'étudiant + « DIU CESAM » doivent être inscrits au dos du chèque

Une fois votre dossier numérique validé, votre carte d'étudiant et votre certificat de scolarité vous seront envoyés.

L'inscription au diplôme d'Etat ou diplôme national est toujours l'inscription principale à Sorbonne université

Attention, seuls les droits universitaires de 170€ « peuvent » être payés en ligne, les droits pédagogiques doivent être honorés par chèque

Attention, la **catégorie FCE avec prise en charge totale** ne doit pas avancer de frais auprès de la scolarité.

La catégorie FCE avec **prise en charge partielle** doit joindre au dossier un règlement pour les droits non pris en charge uniquement.

- **JAMAIS INSCRIT A SORBONNE UNIVERSITÉ** (ex-Université Paris 6 / Université Pierre et Marie curie), vous devez vous rendre sur le lien : <https://iaprimo.sorbonne-universite.fr>

Vous devrez vous connecter avec **votre n° OPI** (N°eCandidat précédé de **E9**) et date de naissance

Celui-ci figure sur la plateforme eCandidat : la fenêtre en haut à gauche-rubrique code OPI)

Vous devez impérativement vous munir de votre **numéro INE/BEA** si vous avez déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur français (obligatoire).

- **DÉJÀ INSCRIT AUPARAVANT A SORBONNE UNIVERSITÉ** (ex-Université Paris 6 / Université Pierre et Marie curie)
 1. Vous avez été inscrit à Sorbonne Université **en 2019** » : inscription 2020 uniquement via: <https://auth.sorbonne-universite.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fiareins.sorbonne-universite.fr%2F>
Vous devrez vous connecter avec l'identifiant de l'établissement : votre N° étudiant et votre mot de passe
 2. Vous avez déjà été inscrit **avant 2019** » : inscription uniquement via: <http://iareins2.sorbonne-universite.fr>

Vous devrez vous connecter avec l'identifiant de l'établissement : votre N° étudiant et date de naissance

➤ **Pièces demandées :**

- ✓ Copie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Un curriculum vitae **COMPLET**, justifiant explicitement votre niveau d'études équivalent ou supérieur à une fin de 3eme année de 1er cycle, L3
- ✓ Copie du diplôme d'Etat ou diplôme national permettant l'accès à la formation
- ✓ 1 photo d'identité conforme (35x45mm)
- ✓ Fiche d'inscription pédagogique
- ✓ Fiche pédagogique METHO, si choisi en TD
- ✓ Fiche d'inscription Cours INFO, si choisi en module isolé
- ✓ Copie du relevé de notes ou de l'attestation de réussite lorsque le diplôme du CESAM complet a déjà été obtenu ou que vous souhaitez garder le bénéfice d'un module
- ✓ Petite enveloppe timbrée 20gr (tarif en vigueur) libellée à votre nom, prénom et adresse postale

➤ **Pour la catégorie FI**, dossier à compléter avec:

- ✓ **Certificat de scolarité (moins de 2 ans) + 2020/2021 SI** chefs de cliniques inscrits en DESC ou double inscription Sorbonne Université
- ✓ **Attestation CVEC** (contribution à la vie étudiante et campus) payable en ligne au CROUS (montant : 92 euros) : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

➤ **Pour la catégorie FCI**, dossier à compléter avec:

- ✓ Contrat de formation professionnelle complété et signé, obligatoire dans le cadre d'une formation à titre individuel et à vos frais (art. L. 920-13 du Code du Travail), téléchargeable depuis le lien suivant : <https://medecine.sorbonne-universite.fr/inscriptions/inscriptions-3eme-cycle-de-medecine/inscription-diu-cesam/>

➤ **Pour la catégorie FCE**, dossier à compléter avec:

- ✓ Copie du **dossier de prise en charge**, dans l'attente de l'attestation, téléchargeable depuis le lien suivant : <https://medecine.sorbonne-universite.fr/inscriptions/inscriptions-3eme-cycle-de-medecine/inscription-diu-cesam/>
- ✓ **Attestation définitive de prise en charge** de la formation continue de Médecine Sorbonne Université qui seule permet de finaliser l'inscription

- **Phase 3 : Finalisation d'inscription**

Nous envoyer par voie postale ou directement au département d'enseignement

- 1 petite enveloppe timbrée, libellée à votre Nom prénom et adresse
 - 1 chèque du montant total de votre inscription : Droits universitaires (sauf si payés en ligne) + Droits pédagogiques, à l'ordre de « **Agent comptable Sorbonne université** »
- Le nom et prénom de l'étudiant + « **DIU CESAM** » doivent être inscrits au dos du chèque

La remise d'un chèque sans provision (ou opposition du paiement de ce chèque) pourra entraîner plusieurs sanctions, dont l'interdiction de se présenter aux examens, selon la réglementation en vigueur.

Attention, la **catégorie FCE avec prise en charge totale** ne doit pas avancer de frais auprès de la scolarité.

La catégorie FCE avec **prise en charge partielle** doit joindre au dossier un règlement pour les droits non pris en charge uniquement.

Le règlement par virement bancaire est exclusivement réservé aux étrangers
Une demande doit être faite au préalable, par mail :
medecine-dfs-cesam@sorbonne-universite.fr

Le libellé du virement doit inclure **NOM + PRENOM+ CESAM ou Module isolé.**
Une **ATTESTATION de virement** devra être fournie au dossier.

Les inscriptions au DIU CESAM et ou au(x) module(s) isolé(s), quelque soit le début des cours, 1er et 2nd semestre, sont ouvertes jusqu'au 18 décembre 2020

Faculté de médecine Sorbonne Université
Site Saint Antoine
Inscriptions DIU CESAM
27 rue Chaligny
75571 - PARIS cedex 12

Seuls les dossiers complets pourront être traités
Aucune délivrance de carte d'étudiant ou de certificat de scolarité sur place
L'inscription définitive reste sous réserve de recevabilité du dossier
Service ouvert au public : 9h30-12h, 14h-16h

TARIFS 2020-21

Pour toute inscription, vous devez vous acquitter de droits universitaires et de droits d'enseignements

➤ **Droits Universitaires**

1. Les droits universitaires s'élèvent à **170 euros, cf. arrêté du ministère**
2. Les droits universitaires s'élèvent à **113 euros, si et seulement si:**

Vous êtes aussi inscrit dans un autre cursus à l'Université Sorbonne Université (internes inscrits en D.E.S, Thèse...) pour l'année universitaire en cours **(2020-2021)** et que vous souhaitez vous inscrire au D.I.U. CESAM, pour cette même année universitaire **(2020-2021)**.

➤ **Droits Pédagogiques, enseignements**

Les droits d'enseignements ou pédagogiques varient suivant votre statut et vos choix :

❖ **Une inscription au diplôme = 2 modules, dont METHO obligatoire**

Si vous avez déjà validé une note antérieure au DIU CESAM – joindre la copie du relevé de note et ne payer qu'1 module

Formation initiale - FI (étudiant n'ayant jamais travaillé, suivant son cursus post bac)

- **320€** pour les 2 modules
- **160€** pour 1 seul module *(si bénéfice d'une note antérieure)*

Formation continue individuelle - FCI (individuel NON PRIS EN CHARGE)

- **640€ / 2 modules**
- **320€ / 1 module** *(si bénéfice d'une note antérieure)*

Formation continue employeur - FCE (salarié ou demandeur d'emploi pris en charge)

- **2960€ / 2 modules**
- **1480€ / 1 module** *(si bénéfice d'une note antérieure)*

❖ **Inscription à 1 ou plusieurs module(s) isolé(s): STARC, EPIQ, DATA, INFO (non validant)**

Concerne:

- Les personnes ayant déjà obtenu le diplôme du DIU CESAM
- Les personnes ne désirant s'inscrire qu'à un seul module cette année, et valider le diplôme lors d'une année ultérieure
- Les personnes désirant rajouter 1 ou des module(s), en plus de leurs 2 modules diplômants

Formation initiale - FI (étudiant n'ayant jamais travaillé, suivant son cursus post bac)

160€ / module isolé

Formation continue individuelle - FCI (*individuels NON PRIS EN CHARGE*)

320€ / module isolé

Formation continue employeur - FCE (salariés ou demandeurs d'emploi pris en charge)

1480€ / module isolé